

Martine MAYET

Adjointe au maire déléguée
à l'Éducation, aux Centres de loisirs
et aux Nouveaux Arrivants

Madame BEHECTI
Directrice de l'école Claude Monet

Mesdames et Messieurs les représentants des
parents d'élèves

MM/SG

05 avril 2026
Hôtel de Ville, le

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'ai bien reçu les comptes rendus des Conseils d'école du 6 novembre et 20 mars dernier et je vous en remercie. Je souhaite apporter des précisions et des réponses complémentaires aux interrogations soulevées lors de ces conseils et vous informer du suivi des demandes formulées auprès de la Ville.

Nouvelle sectorisation scolaire

Un courrier de M. le Maire a été envoyé le 12 décembre dernier à tous les parents d'élèves concernés par la nouvelle sectorisation. Ce courrier décline les modalités de mise en œuvre de la nouvelle sectorisation pour la rentrée 2026 en explicitant clairement 3 situations possibles.

Ce courrier est par ailleurs accompagné du plan de la nouvelle sectorisation.

Aménagement des cours de récréation (cour OASIS)

Le calendrier pluriannuel de rénovation éventuelle des cours d'école est déterminé en fonction des travaux prévus sur les sites, de la nature des cours concernées. Il n'est pas encore validé pour les années à venir.

Toutefois, compte-tenu de la configuration de la cour de l'école Monet, située directement au-dessus d'un parking, son éligibilité au dispositif des cours OASIS est impossible. En revanche, un projet d'aménagement de la cour reste tout à fait envisageable, et Monsieur le Maire s'est d'ailleurs prononcé favorablement en ce sens. Les services reviendront rapidement vers la direction de l'école pour présenter la proposition d'aménagement.

Travaux

Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les éléments présentés lors de la réunion « travaux », suite au vote du budget au Conseil municipal du 2 avril 2025.

Les gros travaux 2025 ont été réalisés. Les autres demandes de petits travaux sont réalisées en fonction des autres urgences qui le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal. Certaines interventions peuvent ainsi être décalées dans le temps ou annulées.

Je vous rappelle que ces travaux sont prévisionnels. En effet, si des urgences le nécessitent, sur l'école ou un autre bâtiment municipal, certaines interventions pourraient être décalées dans le temps ou annulées.

Travaux retenus au budget 2025 :

- Réparation d'une fuite au niveau du réfectoire élémentaire
- Remplacement de stores côté élémentaire 20 000€
- Remplacement de la double porte vandalisée côté escalier de secours RDC (pas prévu au budget) 10 000€

Prévoir, dans la mesure du possible en 2025 :

- Relance sur les réparations des fenêtres et manivelles dans les classes et bureau de direction.
- Groom de la nouvelle porte d'entrée défectueux.
- Poteau métallique dans la cour élémentaire rouillé.
- Réparation définitive du toit du préau au fond de la cour.
- Fissure dans la cour élémentaire à reprendre (racine d'arbres).

- Réglage de la temporalisation des lumières dans la réserve élémentaire et celle des produits d'entretiens.

Prévoir pour chiffrage au budget 2026 :

- Mise en peinture de deux classes.
- Etude pour abris des vélos des enseignantes dans la cour élémentaire.
- Réfection de l'ensemble de la cour élémentaire.
- Remplacement du sol PVC couloir au 1^{er} étage.

Le vote du budget a eu lieu fin avril et les travaux retenus pour le budget 2026 vous seront présentés à l'occasion de la réunion dédiée, le 11 juin. Le recensement des propositions soumises au budget 2027 se fera également à l'occasion de cette réunion.

Concernant le papier toilette, dans toutes les écoles maternelles de la Ville, il y a un distributeur de papier toilette dans la pièce principale et les enfants doivent être sensibilisés et accompagnés pour prendre du papier avant d'aller au toilette. Pour un public de type maternel, installer du papier toilette à proximité de chaque cabine et sous forme de feuilles à feuilles, peut générer des usages inadaptés et conduire à des obstructions des toilettes.

L'accompagnement, du moins pour les petites sections est à privilégier en cas de difficulté.

Durant les vacances d'hiver, a eu lieu une réfection des châssis ouvrants : (vérification, maintenance et entretien de 90 à 95% des ouvrants).

Une finalisation est à prévoir pour certains ouvrants dont les compas de fenêtre sont à ajuster. Cela nécessite de déposer les fenêtres.

Le chargé d'opération du site est en attente du rapport de l'entreprise. Un état des lieux sera fait avec la Directrice pour préciser les actions restantes.

Concernant le chauffage, lors du dernier point sur site le 23/02 avec un technicien du service Energie et Maintenance et la directrice, Mme Behecti, la situation était globalement satisfaisante sur l'ensemble des salles concernées, avec toutefois une persistance de chaleur excessive dans une salle de classe à l'étage, côté centre de loisirs.

Dernièrement, de nouveaux signalements de l'école font état de problèmes persistants de surchauffe dans une majorité des salles de classe.

Des relevés récurrents de températures sont effectués par le prestataire avec des manipulations associées sur le réseau de chauffage afin de parvenir à une solution satisfaisante.

Le 18/03, les températures ci-dessous ont été relevées par la société Vinci.

Au rez-de-chaussée

- Classe de Madame Cuzin : 20,4°C
- Classe de Madame Da Costa : 21,2°C
- Classe UE Elem : 22,3 °C
- Salle des maîtres : 22,5°C

Au R+1

- Classe de Monsieur Gaillot : 20,4 °C
- Classe de Madame Mahut : 20,2 C
- Salle informatique : 20,5°C
- Classe de Madame Brouet : 21,3°C

Des ajustements sont encore à réaliser.

Toutefois, la sensation de « surchauffe » peut également être associée à d'autres éléments de contexte lié au redoux observé sur ce début de mois ainsi que par l'ensoleillement plus important sur une façade du bâtiment.

Un souci de mise en jeu de la porte d'entrée a été résolu. Cette problématique a donné lieu à de nombreuses interventions et réglages.

Station d'épuration

Pas de signalement porté à la connaissance de la Direction de l'Education avant le conseil d'école et aucun recensement de demande sur la boîte mail dédiée « travaux educ » s'agissant de ces incommodités. Si la problématique est à nouveau observée, il convient de transmettre un signalement en temps réel sur la boîte mail dédiée.

Mes services transmettront cette information à l'interlocuteur du service assainissement pour suites à donner ou tout du moins, qui nous transmettra des explications. Dans ce cadre, il convient de bien préciser la date et le moment précis (horaires) de la gêne occasionnée.

Stationnement du personnel

Monsieur le Maire vous a déjà apporté une réponse dans un courrier en date du 10 décembre 2025.

ATSEM et agents de service

L'absentéisme demeure important. Toutefois, depuis le début de l'année scolaire, la Direction de l'Education et de l'Enfance procède à la répartition de ses ressources en présence sur l'ensemble des écoles, afin de permettre un fonctionnement le plus proche de la normale pour tous.

Différents outils de communication sont déployés sans relâche aux fins de recrutement. Cependant, les candidats sont peu nombreux.

Infirmière municipale

Le service Prévention-Santé et Risques Sanitaires est en cours de recrutement d'une nouvelle infirmière. Ce professionnel de santé devra bénéficier d'une formation en binôme avec ses collègues sur le terrain. La prochaine rentrée devrait permettre la reconduction des actions prévention.

Je vous invite à afficher cette réponse dans la vitrine de l'école afin que les parents destinataires du procès-verbal puissent prendre également connaissance des précisions apportées ici.

Espérant que ce complément d'informations retiendra votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine MAYET



Copies : Mme AMARAL, Inspectrice de la 12^{ème} circonscription
Mme HAMZA, Elue au Conseil d'école